NUMÉRO 7 - JUILLET/AOÛT 2010
www.vitry-le-francois.net
www.cc-vitrylefrancois.net

Communauté de Communes DE Vitry-le-François

ENCART SPÉCIAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Vitry-le-François magazine

BILAN :
2 ans déjà !

16 L'APPRENTISSAGE
Une chance pour les jeunes

14 HABITAT
On construit pour vous

18 MÉMOIRE
Les bombardements de 1940

VITRY-LE-FRANÇOIS MAG

Le Festival Courants d'Arts

Salon des artisans, concerts, parade de rue, brocante….Le Festival Courants d'Arts a encore dévoilé bien des surprises pour cette nouvelle édition 2010 ! Merci à tous les bénévoles et à tous les partenaires qui ont œuvré au succès de cet événement.

Thierry Roland rencontre les jeunes du Vitry Football Club

Les jeunes du Vitry Football Club ont rencontré le journaliste sportif Thierry Roland le 22 mai dernier à l'Hôtel de Ville. Thierry Roland était en séance de dédicace ce jour là à la librairie Lire et Ecrire à l'occasion de la sortie de son livre *Mes 13 coupes du monde*.
Une rencontre sympathique en amont de la Coupe du Monde de Football 2010.

La petite reine sur les routes vitryates

Plus de 130 coureurs cyclistes se sont élancés de la place d'Armes le 15 mai 2010 pour rejoindre Ste Ménéhould, parcours-étape dans le cadre de la 7ème édition des Boucles de la Marne. Présentation des équipes, parade de la caravane publicitaire... La convivialité et l'esprit d'équipe ont marqué cette très belle manifestation.

Coups de chapeau à nos sportifs Vitryats

Le Tennis Club Vitryat, après sa victoire à Brunstatt (ALS), accède pour la première fois à la Nationale 3. Seul club évoluant à ce niveau en Champagne Ardenne, il rejoindra donc, en 2011, l'élite nationale.
La Gauloise réussit une superbe saison et retrouve sa place en Excellence Champagne.
En football, les équipes 1 et 2 de l'**AS Portugais Unis** montent en Promotion, respectivement en 1ère et en 2ème série.
En handball, les cadets, champions de la Marne, évolueront l'an prochain en Excellence Champagne.

Félicitations à tous les sportifs qui ont défendu avec brio, cette saison, les couleurs Vitryates !

Comme chaque année au Lac du Der, profitez des stages nautiques tout l'été !
Planche à voile, catamaran, canoë-kayak. Inscriptions et renseignements auprès de l'Office Municipal des Sports. Et aussi, le programme complet des activités et stages (tennis de table, cirque, tir à l'arc, basket...) bientôt sur le site de l'OMS : oms-vitry.com

OMS- Maison des Sports - Place Maucourt au 09 60 08 75 59.
oms.vitry-le-francois@wanadoo.fr
Site internet : oms-vitry.com

édito

L'art d'utiliser les vacances

Un calendrier bien mitonné !
Le Gouvernement a attendu les prémisses de la Coupe du Monde de Football pour annoncer l'abandon de la retraite à 60 ans. C'est à la mi-juillet que la totalité du projet de loi sera connue. Dans une ville comme la nôtre, où nombreux sont les ouvriers qui ont commencé à travailler jeune – et dur –, cette annonce n'est pas passée inaperçue et a suscité une réprobation justifiée à laquelle j'ai apporté mon soutien. L'argument démographique est mis en avant, mais toute réflexion sérieuse est évitée sur le système des retraites. On ne prend pas vraiment en compte la durée effective du travail des catégories les moins bien loties de la population. Surtout celle des femmes, des travailleurs à temps partiels et de ceux qui ont connu des "accidents de carrière"...
Pour les seniors au chômage, ce prolongement de la durée de cotisation entraînera de facto une baisse des pensions servies. Et pour ceux qui ont eu la chance de travailler toute leur vie active, il faudra aller au-delà de 65 ans pour toucher une pension complète, sans subir de décote. Ce recul de l'âge de départ aura comme autre conséquence une augmentation prévisible des dépenses de dépendance à la charge des Départements.
Enfin, l'entrée des jeunes sur le marché du travail en sera-t-elle améliorée ?
Au total, cette orientation conduit à l'abandon d'une grande avancée sociale. D'autant qu'en jouant sur le seul paramètre de l'âge, l'économie sera en trompe l'œil. Les travaux du Conseil d'Orientation des Retraites ont montré que les mesures d'âge règlent seulement 50 % du déficit projeté en 2020.
Pour repenser le système, l'allongement de la durée de vie est une donnée, mais il convient également de lier pénibilité, retraite, dépendance, handicap, pauvreté, fiscalité, ce qui n'est absolument pas le cas aujourd'hui.
Une approche "rationnelle" de la réforme conduirait à activer le "volet recettes" et à explorer d'autres pistes, notamment en taxant les revenus du capital (par exemple la CSG sur les revenus du capital actuellement exonérés...) et de la spéculation financière. Nous pensons également à la "retraite choisie", aux retraites progressives, au bonus-malus pour amener les entreprises à conserver leurs seniors au travail.
Verrons-nous, d'ici une dizaine d'années, des dames de 68 à 70 ans tenir un guichet à Vitry-le-François, comme c'est le cas aux Etats-Unis ?

60 ans, c'est l'âge légal d'ouverture des droits à la retraite pour bénéficier d'une retraite sans décote.
65 ans, c'est l'âge légal du taux plein auquel un salarié peut partir avec une pension sans décote.

Jean-Pierre Bouquet

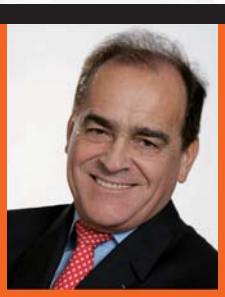

Jean-Pierre BOUQUET,

Maire de Vitry-le-François, Président de la Communauté de Communes

Vitry-le-François magazine Bulletin d'information municipal de la Ville de Vitry-le-François
BP 420 - 51308 Vitry-le-François Cedex - tél 03 26 41 22 77 - www.vitry-le-francois.net
Directeur de publication Jean-Pierre Bouquet
Crédits photos Mairie et Communauté de Communes de Vitry-le-François, agencepulsi.com & photos.com, D.R.
Conception, mise en page et impression agencepulsi.com Dépôt légal Avril/Mai 2009

Vitry en mouvements

SERVICE
Consultations gratuites d'avocats

Depuis le 9 avril 2010, la Ville délivre des bons de consultations gratuites d'avocats au service de l'Etat Civil ainsi qu'au Centre Communal d'Action Sociale.
Dans le cadre de la mise en place de la carte judiciaire, (Décret n° 2008-145 du 15 février 2008 modifiant le siège et le ressort des tribunaux d'instance, des juridictions de proximité et des tribunaux de grande instance), le Conseil Départemental de l'Accès au Droit de la Marne et ses partenaires institutionnels ont souhaité implanter de nouveaux points de distribution des bons venant ainsi compenser le vide laissé par la fermeture du point de distribution des bons de consultation, situé dans l'ancien Tribunal d'Instance de Vitry-le-François.

Comment obtenir un bon de consultation d'avocat ?

- Si vous avez été victime d'une infraction pénale, vous pouvez obtenir un bon quelles que soient vos ressources.
- Vous voulez vous renseigner sur vos droits auprès d'un avocat. Si vous êtes non imposable et justifiez d'un avis de non imposition, vous pouvez obtenir un bon de consultation gratuite.

Contacts :

- Service de l'Etat Civil, en mairie, au **03 26 41 22 77**.
- CCAS – 3, rue de l'Arquebuse – Tél : **03 26 72 43 43**.
- En savoir plus : **www.cdad-marne.fr** et **www.vitry-le-francois.net**

AMENAGEMENT URBAIN
Nouveau parc à Rome Saint-Charles : projet adopté

Les premiers coups de pelle devraient démarrer à l'automne 2010. Coût total : 2 M d'€, subventionnés à hauteur de plus de 70 %.
Prévu dans le cadre du Programme de Rénovation Urbaine, ce projet créé un véritable parc public paysager, lieu de promenade et de convivialité pour les habitants du quartier. Ce "poumon vert" sera aménagé le long du domaine SNCF, entre le Bon accueil, la médiathèque et le canal.

Nouvelle composition du Conseil Municipal

Jean-Louis Colard et Florence Tiers ont rejoint le Conseil Municipal en mars 2010. Ils remplacent respectivement Aurélie Sué pour la majorité et Danièle Marx, groupe de l'opposition.

MEMOIRE
65ème anniversaire de la Journée Nationale de la Déportation

L'émotion était très forte le 25 avril 2010, place de la Gare, lors de la commémoration du 65ème anniversaire de la Journée Nationale de la Déportation. En présence de nombreux élus, du Sous-Préfet, des Anciens Combattants, de Gisèle Probst, ancienne Résistante et déportée au camp de concentration de Ravensbrück, les élus ont rebaptisé la place située autour de la stèle de la Déportation "Esplanade des Résistants, Déportés et Internés". La Ville honore ainsi la mémoire de tous ceux qui ont lutté pour notre liberté, pour La Liberté. Nous adressons un vif remerciement à Jean-Eric Ceotto, fils de Résistant du Maquis des Chênes, qui a financé la stèle.

JEUNES
Des vacances pour tous

Un séjour en Gironde, en Côtes d'Armor ou à la montagne ?
C'est possible avec la mairie. Pendant toute la période estivale, des séjours et des camps de vacances sont organisés à destination des 6-12 ans et des 13-15 ans.
Escalade, sorties en mer, VTT, voile, randonnées pédestres, kayak... Au-delà d'un temps de vacances et de loisirs, c'est aussi des moments privilégiés pour partager la vie en collectivité et apprendre l'autonomie. Les derniers séjours ont lieu fin août.

Renseignements et inscriptions auprès du Service des affaires scolaires de la mairie (porte 8 au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville) au **03 26 41 22 77** ou par email : **scolaire@vitry-le-francois.net**

Dossier

2 ans déjà : ce qui a changé...

Il y a deux ans vous avez choisi de porter à la mairie de Vitry-le-François une équipe municipale qui préconisait le mouvement et la solidarité.
Deux ans après cette élection, nous vous devons un bilan de notre action. Malgré la crise économique, nous sommes allés de l'avant sur tous les points de notre programme : le logement, l'environnement, la solidarité, la démocratie participative, la culture et le sport… S'il y a encore bien des choses à faire, d'ores et déjà, nous pouvons l'affirmer haut et fort, Vitry bouge, Vitry change.

L'habitat, une priorité pour une nouvelle offre...

Notre politique de logement fait débat à Vitry-le-François, et c'est tant mieux. Nous l'avons dit dès le début de notre mandature. L'offre actuelle de logements est inadaptée. Pour faire revenir des habitants, il faut construire, aussi bien pour les jeunes couples qui veulent louer leur premier logement que pour les personnes âgées qui veulent bénéficier de conditions de vie agréables, en plein centre-ville.

Construction de nouveaux logements — en cours

Des logements de qualité et accessibles à tous, en location ou en accès à la propriété, sont en train de transformer le visage de la cité.
En partenariat avec les bailleurs sociaux, l'Effort Rémois, le Foyer Rémois et Vitry Habitat, des pavillons individuels sont déjà en construction au Désert, dans les quartiers du Faubourg de Châlons et du Grand Parc.

Devenir propriétaire à Vitry : adoption du PASS FONCIER — fait

Dans le but de permettre à des foyers de devenir propriétaire de leur logement, la Ville soutient le Pass Foncier. Le Conseil Municipal, qui a décidé de fixer à 10 par an le nombre d'opérations subventionnées et d'accorder une aide de 4 000 € à chaque ménage bénéficiaire, soutient le Pass Foncier. Un premier programme est lancé par le Foyer Rémois au Parc des Lettres (tel : 03 26 97 67 37) et par l'Effort Rémois.

Une démocratie vivante

Pour solliciter vos avis, vous tenir informés de nos décisions et en discuter avec vous, nos élus ont institué les Conseils de quartier et même un Conseil des enfants. Il s'agit de vous permettre de participer aux décisions qui vous concernent.

Les Comités de quartiers — fait

La réactivation de la zone bleue, le problème des déjections canines, le nombre de places accordées aux personnes handicapées, la circulation des vélos en centre-ville, la réfection de l'avenue Moll... Autant de sujets qui font débat au sein des 9 conseils de quartier (Bords de Marne, centre-ville 1 et 2, la Fauvarge, le Désert, le Hamois, Rome-St-Charles, La Haute-Borne, Gare-Faubourg St-Dizier) mis en place dès 2008 afin de recueillir les avis et les préoccupations des Vitryats. France Inter a consacré un reportage radio le 29 mars 2010 à nos travaux. Depuis leur création, il y a eu 86 réunions de Conseils et de Comités de quartier.

Le Conseil des enfants : la citoyenneté en mouvement — fait

Le Conseil des enfants, institué en mars 2009, est constitué de 19 jeunes conseillères et conseillers issus de primaire et collège. Le Conseil des enfants permet de recueillir des idées novatrices ainsi que l'opinion des élèves afin d'essayer d'améliorer la vie à l'école et en dehors. Depuis sa création, le Conseil des enfants s'est réuni 16 fois.

Développement durable

Partisans du développement durable, nous nous appliquons à nous-mêmes ses obligations. Les locaux de la commune, les écoles, les gymnases, les bureaux, l'Hôtel de Ville, ne peuvent pas continuer à susciter des dépenses de chauffage inconsidérées. Nous avons décidé d'y remédier…

Réduire les consommations d'énergies — en cours

Depuis 2008, la Ville de Vitry-le-François, en partenariat avec EDF Collectivités est engagée dans une "démarche MDE", comprenez "maîtrise des énergies". Depuis l'été 2009 les travaux d'isolation et les remplacements de chaudières se succèdent, d'abord au Groupe scolaire Jules Ferry puis à l'école Ferdinand Buisson. Ils se poursuivent cette année à l'école maternelle du Mont Berjon avant d'attaquer le chantier de l'Hôtel de Ville... En contrepartie de cet engagement, EDF a versé 10 000 € de subventions en 2009 et 15 000 € le 15 avril 2010. Les premiers résultats obtenus correspondent à l'arrêt de consommation de 348 000 kWh, soit la consommation annuelle de 22 foyers.

Lutte contre la désertification médicale — fait

Favoriser l'accueil à Vitry-le-François d'étudiants en médecine générale, internes de la faculté de médecine de Reims, pour qu'ils fassent leur stage d'internat chez un praticien local, c'est effectif depuis mars 2010. Quatre médecins vitryats, maîtres de stage, accueillent des internes, bénéficiant de facilités de logement favorables à leur installation ultérieure.

Une solidarité renforcée

Nous avons été élus sur un programme de solidarité active. Avec la crise, celle-ci est devenue encore plus nécessaire. Seul budget en augmentation : celui du CCAS…

Les Restos du cœur sont revenus en ville et un pôle solidarité, regroupant toutes les associations sociales et solidaires va voir le jour rue du 11 novembre. Le dossier de "pôle social" se prépare avec le Conseil général de la Marne.

Ouverture des Restos du cœur — fait

Grâce à la Municipalité, les Restos du cœur ont réinvesti la ville depuis cet hiver après 10 ans d'absence. L'association s'est installée dans les locaux de l'ancienne crèche située face à la gare SNCF. Plus de 1 000 personnes ont bénéficié d'une aide alimentaire précieuse.

*Pratique : **Les Restos du cœur restent ouverts tout l'été : distribution des denrées alimentaires les mardis, de 13h30 à 16h. En juillet et août : ouvert un mardi sur deux. Réouverture tous les mardis à partir de septembre. La prochaine campagne d'hiver démarrera début décembre 2010.***

Vie scolaire : mettre les moyens là où se joue l'avenir

Maintenir une offre scolaire de qualité à Vitry-le-François est un combat que nous devons mener chaque année, face à la volonté de l'Etat de fermer des classes. Vos élus ont été aux côtés des parents pour limiter la casse. Nous avions aussi promis d'améliorer le quotidien des enfants et de renforcer les moyens pédagogiques. Nous tenons nos promesses…

Repas bio à la cantine — fait

Depuis janvier 2010, et ce tous les derniers vendredis de chaque mois, les élèves des écoles primaires et ceux du collège Marcel Alin ont le plaisir de savourer des produits bio.

La réussite informatique — fait

Les classes élémentaires de l'école Louis Pasteur (du CP au CM2) bénéficient d'une nouvelle salle informatique (nouveau mobilier et postes informatiques reconfigurés) depuis 2008. En 2010, ce sera le tour de l'école J.Ferry d'être dotée d'un câblage informatique et la Ville a acquis 7 ordinateurs pour doter chaque classe de l'école en postes informatiques.

Tableaux blancs interactifs et ordinateurs — fait

Depuis 2009, toutes les écoles de Vitry-le-François sont équipées en Tableau Blanc Interactif. Ces dispositifs allient les avantages d'un écran tactile et de la vidéo-projection. Par ailleurs, la Ville a acheté une cinquantaine d'ordinateurs neufs afin que chaque enfant, surtout à l'école élémentaire, puisse travailler sur ordinateur dans les meilleures conditions.

Sport et vie associative

"Vitry Mouv'", ainsi s'intitule la campagne d'affichage que vous verrez cet été pour informer sur toutes les possibilités qui vous sont offertes de bouger, de pratiquer le sport de votre choix et de bénéficier d'installations sportives qui répondent aux besoins de tous, amateurs comme pratiquants de haut-niveau.

Création du Pass'Sport : déjà 300 jeunes concernés

fait

Chaque jeune, âgé de 5 à 15 ans, habitant à Vitry-le-François et dont les parents disposent d'un revenu imposable inférieur à 14 000 € par an et par part, bénéficie d'une aide de 30 € pour faire du sport.

Vitry-le-François
Pass'Sport 2009 >>> 10€
Nom et Prénom de l'enfant :
Date de naissance :
Nom et Prénom du responsable légal :
Date, tampon et signature de l'association
Chèque valable du 1er septembre 2009 au 31 août 2010

Réhabilitation des équipements sportifs

en cours

Cette année encore, la Ville a dégagé un crédit de 300 000 € pour des travaux de mise aux normes, d'aménagement de plusieurs équipements sportifs.

- Terrain de foot Paindavoine (stade F.Ghiloni) :
  Installation de pare-ballons et de clôtures du terrain.
  Eclairage : mise aux normes du stabilisé.
- Stade Motoball : Réfection complète du terrain de motoball et éclairage.
- Gymnase Jean Bernard. Achat de matériel : tapis de gym et tapis de protection. Installation d'un nouveau panneau de scores pour répondre aux nouvelles normes fédérales.
- Tennis : peinture terrains et démoussage.
- Espace J. de la Fontaine : protection murale - cloisons intérieures.
- Stade de La Fauvarge : 4 buts de football à 7 repliables.

Aire de jeux dans les quartiers

en cours

- Le Plateau multisports au Désert, achevé début août 2009, permet de pratiquer le football, le basket, le handball et le tennis. Celui du Parc Léo Lagrange au Hamois a été mis en service en 2009.
- En 2010, de nouveaux équipements seront implantés dans d'autres quartiers : des travaux pour le stade de motoball ; étude en vue de la reprise des toitures du gymnase La Fauvarge et des tennis.
- Construction d'un boulodrome à la Haute-borne, entièrement réalisé par les Services techniques municipaux.

Installation de défibrillateurs automatiques

fait

Culture

Avec les acteurs et scènes culturelles de la Ville, les moyens sont mis en place pour créer davantage de coordination et de complémentarité.

Sécurité : une nécessité civique

La Ville a repris l'initiative. D'ici la fin de l'année un "contrat local de sécurité et de prévention" sera mis en chantier. Les habitants seront associés à sa définition. La Ville s'équipe de caméras de vidéo-protection, la Police Municipale se renforce et se déplace dans les quartiers, ses missions sont définies. Une équipe de prévention a été déployée avec le concours du Département.
La sécurité de nos concitoyens est au cœur de toutes nos décisions. La situation vitryate est tenue avec le concours efficace de la Gendarmerie Nationale.

La Police Municipale au Hamois

fait

Depuis février 2010, la Police Municipale a ouvert une permanence au centre commercial du Hamois. Cette ouverture s'inscrit dans le cadre de la mission de police de proximité qui est dévolue à la Police Municipale : prévention auprès des jeunes du quartier, îlotage, contact avec la population, présence auprès du public pour aide, assistance et recueil des doléances. Les bureaux sont ouverts les mercredis, de 15h à 17h et les vendredis de 9h à 11h.

Parcs et jardins :

Les arrêtés de police du Maire ont été totalement refondus pour les adapter aux usages et faciliter le travail de la Police Municipale.

La ville équipée en vidéo-protection

fait

Notre réseau de vidéo-protection constitue un moyen efficace pour faciliter le travail d'îlotage en démultipliant les capacités d'observation. C'est un outil de prévention en ce sens où il facilite le travail d'enquête et les interventions (bagarres sur la voie publique, problèmes de drogue ou de violence à la sortie des établissements scolaires…).

Mars 2008 : sept caméras installées ; 2009 : neuf caméras dont deux déplacées pour cause d'efficacité insuffisante ; juin 2010 : 16 caméras en fonctionnement. Le comité d'éthique promis, parce que garant d'un fonctionnement républicain du dispositif de vidéo protection, a été installé.

Aménagement et Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme, la rénovation et l'embellissement des parcs de la ville, la zone bleue en centre ville participent de notre volonté de rendre la ville plus agréable, plus accessible, attrayante et plus conviviale pour tous les habitants.

Plan Local d'Urbanisme

fait

- Le projet de Plan Local d'Urbanisme, a été adopté par le Conseil municipal le 31 mars 2010. Le PLU définit le droit à construire et les règles de l'habitat. Tout au long de son élaboration, il fait l'objet d'une concertation soutenue, notamment lors des Conseils de quartier. Objectifs retenus et cohérents avec notre politique de construction de logements :
- Renforcer l'identité urbaine et paysagère de la ville.
- Accueillir de nouveaux habitants pour plus de diversité urbaine et de mixité sociale.
- Organiser la mobilité dans une optique de développement durable.
- Assurer un développement économique équilibré du territoire.

Embellir et sécuriser le Parc Léo Lagrange

en cours

Situé au Nord-ouest du quartier du Hamois, le parc Léo Lagrange bénéficie d'atouts paysagers de très grande qualité, d'une faune et d'une flore très diversifiées qui en font un site à fort potentiel pour les classes de découverte notamment. Ce parc, d'une superficie de 79 000 m^2, est classé (pour sa pointe Nord) Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type 1. Autant d'atouts que la Ville entend revaloriser avec l'engagement d'une opération de sécurisation et de valorisation du parc.

Réactivation de la zone bleue en centre-ville

fait

Depuis février 2010, les modalités de stationnement ont été redéfinies pour lutter contre les véhicules ventouses, qui nuisent à l'activité commerciale et limite l'accès à la ville.

NUMÉRO 7 · JUILLET/AOÛT 2010

MAG COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Communauté de Communes

ABLANCOURT
ARZILLIERES-NEUVILLE
AULNAY-L'AITRE
BIGNICOURT
BLACY
BLAISE
DROUILLY
FRIGNICOURT
LA CHAUSSÉE
LES RIVIERES-HENRUEL
LOISY-SUR-MARNE
MAISONS-EN-CHAMPAGNE
MAROLLES
PRINGY
SAINT-CHERON
SONGY
SOULANGES
VITRY-LE-FRANÇOIS

Deux ans après l'élection de la nouvelle équipe de la Communauté de Communes de Vitry-le-François, présidée par Jean-Pierre Bouquet, le point sur les réalisations déjà effectuées…

III

Deux ans d'activité

Emploi/Économie

Daniel YON,
Vice-Président de la Commission Aménagement

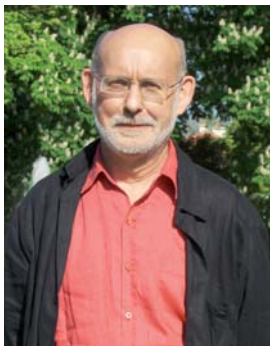

Christian Geoffroy,
Vice-Président en charge du développement économique

Dès l'installation de la Communauté de Communes, l'emploi constituait "la priorité des priorités" de la nouvelle équipe en définissant trois objectifs :

Création d'une Direction du développement économique :

fait et en cours

Dès septembre 2008, ce service a été créé avec 3 missions principales :

- Développer une offre territoriale de qualité et la vendre.
- Coopérer avec tous les partenaires économiques concourant à la création et au développement de l'emploi.
- Répondre aux besoins des industriels et créateurs d'entreprises.

Création d'une "Maison de l'entreprise" :

fait

centre d'affaires
la fabrique

L'ouverture de « La Fabrique » (6 bis avenue de la République), un lieu dédié au développement économique local a eu lieu en octobre 2009 avec :

- Le siège de la Direction du développement économique.
- Des bureaux d'accueil occupés par des créateurs d'entreprises et les organismes consulaires, dans le cadre d'une politique très active de soutien à la création de nouvelles activités.
- Le nouveau siège d'ADEVA.

Création d'une nouvelle offre territoriale :

en cours

Les chantiers se multiplient dans la Communauté de Communes de Vitry-le-François :

- Chantier de la Zone d'Activités Economiques de Loisy-sur-Marne : 120 ha à équiper avec la réalisation de la première tranche de 44 hectares pour un montant d'aménagement de 13,5 M d'€ (foncier, études, travaux). Déjà trois entreprises signataires ont fait connaître leur intention de s'y installer.
- Zone artisanale du Bois-Legras à Vitry-le-François : un nouvel espace pour les PME-PMI du secteur, livrable en 2011.
- Zone d'Activités de Vitry-Marolles : des investissements destinés à améliorer l'équipement de la zone et à l'embellir (panneaux de signalisation, routes, abord paysager des entreprises).

L'ensemble de la Communauté de Communes bénéficiera de cette nouvelle offre, grâce à la mutualisation des recettes qui seront procurées par le foncier bâti et aux retombées de cette politique.

Une communauté de communes en mouvements

En 2008, prenant ses fonctions, le Président de la Communauté de Communes s'est engagé à développer l'intérêt communautaire et une gouvernance partagée.

De nouvelles compétences :

fait

Les compétences d'attribution (aménagement, environnement, grands projets et ressources communautaires, finances) ont été révisées, clarifiées et adoptées à l'unanimité.

L'élargissement de la Communauté de Communes :

fait

La Communauté de Communes est passée début 2010 à 18 communes avec 23 000 habitants et un nouveau dispositif de représentativité de chaque collectivité, accepté à l'unanimité.

Une gouvernance nouvelle :

fait

La gouvernance de la Communauté de Communes s'établit désormais sur la "Conférence des maires", lieu de dialogue garantissant l'identité de chaque commune et la mise en place d'une "réunion annuelle" des élus des conseils municipaux de la Communauté de Communes.

Environnement : le choix du développement durable

Daniel Conraux,
Vice-Président de la Commission Environnement

La nouvelle équipe communautaire s'est engagée à améliorer le service aux habitants dans les domaines de la collecte et du traitement des déchets, de la distribution et de l'assainissement de l'eau, en privilégiant une approche « verte ».

Réorganisation du service de collecte des déchets

fait

- Le passage de 6 à 18 communes a été préparé et conduit pour tenir compte des besoins des habitants et de la pénibilité du travail, sans pour autant augmenter nos effectifs.
- Le déficit du budget annexe des ordures ménagères est en cours de réduction.
- Le développement de points de collectes enterrés dans les quartiers est engagé pour améliorer l'efficacité du service de ramassage en secteur d'habitat collectif.

Collecte des déchets : la Communauté de Communes s'équipe d'une benne polyvalente

Les élus de la Communauté de Communes, aux côtés de l'équipe du service de valorisation des déchets et de certaines personnes du Comité de quartier du Désert, ont réceptionné mardi 8 juin, la nouvelle benne à ordures ménagères polyvalente dont s'est dotée la Communauté de Communes.
Cet investissement important, de l'ordre de 200 000 €, concrétise la promesse de la nouvelle équipe communautaire de mettre les moyens sur le renouvellement du matériel.
Ce nouvel équipement présente l'avantage d'être opérationnel sur les deux types de collecte : en collecte traditionnelle et en collecte semi-enterrée, soit des gains en temps et en efficacité.

Nouvelle station d'épuration de Vitry-le-François

fait

Ce chantier, de 14 M €, a été mené à bien et l'équipement a été inauguré en mai 2010.

Bassin de retenue de pollution

en cours

Le bassin d'orage (2,6 M€ de travaux) fonctionnera à partir de 2011 et permettra d'éviter l'engorgement du réseau de collecte des eaux.

Station d'épuration de Soulanges

en cours

- La Communauté de Communes va entamer les études pour le remplacement de la station d'épuration de Soulanges.
- Blaise-sous-Arzillières : un crédit de 120 000 € est prévu au budget.

Assainissement non collectif

en cours

Un service de l'assainissement non collectif (SPANC) a été créé en 2010 pour répondre aux besoins des villages avec l'embauche d'un technicien spécialisé dédié à ce dossier.

Grands travaux : des équipements structurants

Daniel Fontaine,
Vice-Président de la Commission Grands projets et gestion des ressources communautaires

La Communauté de Communes a adopté fin 2008 un programme de grands travaux visant à doter son territoire d'équipements de loisirs et de sports à la hauteur des attentes des habitants.

Construction d'un Centre Nautique

en cours

L'étude de programmation du futur Centre Nautique est en instance de lancement avec des conclusions attendues pour fin 2010.

Rénovation du Gymnase des Indes

en cours

Les premiers travaux de rénovation commenceront en 2011.

Numérisation du territoire

fait

- La Communauté de Communes s'est dotée en 2009 d'un Système d'Information Géographique (SIG) entièrement numérisé. Cet outil cartographique permet de regrouper et d'analyser des données telles que le cadastre, les photos aériennes, les PLU, les plans des réseaux, plans topographiques… Le SIG est à la disposition des services municipaux, intercommunaux et mis en place dans chacune des mairies.

- ADEVA et la Communauté de Communes vont lancer courant 2010 la 1ère étude dans la Marne sur le Très Haut Débit.

Habitat

fait et en cours

Depuis le 25 novembre 2009, la Communauté de Communes de Vitry-le-François s'est dotée d'un nouveau Programme Local d'Habitat (PLH).
Le PLH se présente comme un document de référence volontaire et ambitieux dans lequel la question de l'habitat s'inscrit dans une réflexion globale sur l'ensemble du territoire communautaire. Les objectifs retenus en terme de construction de logements affichent la décision des élus d'offrir aux habitants la possibilité d'une nouvelle offre diversifiée tout en s'inscrivant dans une démarche de développement durable.

Rénovation urbaine

Les travaux du Programme de Rénovation Urbaine seront achevés en 2013 selon le terme fixé par l'avenant à la convention ANRU signée le 9 novembre 2009.
Sont en cours de préparation :

- Parc SNCF
- Reprise de l'avenue Marcel Bailly
- Centre commercial du Hamois

Relancer le tourisme

L'attractivité de notre territoire passe par la relance du tourisme. La Communauté de Communes s'y emploie depuis deux ans.

Amélioration de l'image

fait

Votre Communauté de Communes se fait connaître à l'extérieur grâce à :

- Sa participation, avec le Conseil Régional de Champagne-Ardenne, au Salon de l'Agriculture de Paris depuis 2 ans.
- Le baptême d'un autorail TER aux armes de Vitry-le-François.
- La pose d'une indication « Vitry-Lac du Der » à la gare de Vitry-le-François.
- La création d'un site internet de la Communauté de Communes **www.cc-vitrylefrancois.net**

Création de pistes cyclables

en cours

Des nouvelles pistes sont attendues pour 2011. L'objectif étant de raccorder le lac du Der et le bras Landy en traversant Vitry-le-François pour 2013.

Création de la Maison du Champagne

en cours

En accord avec les vignerons du Pays Vitryat, la "Maison du Champagne" occupera une partie des locaux du nouvel Office du Tourisme dans l'immeuble qui doit s'élever Place Giraud, courant 2011.

Bulletin d'information de la Communauté de Communes de Vitry-le-François ◆ BP 420 - 51308 Vitry-le-François Cedex - tél 03 26 41 22 77 - www.vitry-le-francois.net ◆ Supplément à Vitry-le-François magazine
Directeur de publication Jean-Pierre Bouquet ◆ Crédits photos Mairie et Communauté de Communes de Vitry-le-François, agencepulsi.com & photos.com, D.R.
Conception, mise en page et impression agencepulsi.com ◆ Dépôt légal Mars/Avril 2009.

Aménagement

"Une ville en mouvement"

Jacques CHAROLLAIS
Adjoint aux travaux et à la voirie

Le Faubourg de Châlons réhabilité et sécurisé

La voie du faubourg de Châlons révèle, depuis les travaux, un tout autre visage. La chaussée a été recalibrée, des stationnements ont été créés, des trottoirs sécurisés ont été aménagés.
La circulation va donc retrouver une certaine fluidité et l'accès aux commerces n'en sera que facilité. Rappelons que des travaux préalables avaient été réalisés ces dernières années (effacement des réseaux électriques et téléphoniques, requalification de l'éclairage public, changement des branchements d'eau). Cette voie, qui est fort fréquentée, offre à présent un espace plus agréable et sécurisé.

Carte d'identité

Maître d'ouvrage :
Ville de Vitry-le-François
Maître d'œuvre :
Bureau d'études GNAT Ingénierie
Entreprise : Eurovia
Coût total de l'opération :
670 000 € TTC, financés par la Ville (à hauteur de 80 %) et l'Etat (20 %)

TRAVAUX EN VILLE

Réfection du parvis de la Collégiale Notre-Dame

Sous la maîtrise d'ouvrage de la Ville, le parvis de la Collégiale sera totalement refait à neuf.
Démarrés en mai, les travaux vont durer six mois. Les pierres composant le parvis, qui datent du 17ème siècle, vont être enlevées ; les fondations et le terrassement vont être refaits à neuf, puis de nouvelles pierres vont être posées.

Aujourd'hui, ces pierres sont extraites de carrières situées dans le département de Seine-et-Marne. "*Cette pierre est caractéristique par sa roche sédimentaire, son calcaire lacustre de coloris beige roux soutenu, d'aspect rubané, moiré et tacheté, au grain fin et serré*", explique François Chatillon, architecte en chef des monuments historiques, maître d'œuvre de ce chantier.

La pose des pierres respectera le tracé de l'époque de construction du parvis.

Le projet architectural propose la réalisation de fondations hors-gel en béton armé, en périphérie du parvis.

Ce procédé permettra d'éviter les problèmes de tassement des pierres qui sont à l'origine des désordres actuels du parvis.
Le projet prévoit la réutilisation des pierres à hauteur d'environ 30 %.

A la suite de ces travaux, les quatre portes formant l'entrée de la Collégiale seront rénovées. Coût total des travaux : 206 000 € HT, avec les participations financières de la Direction régionale des affaires culturelles (à hauteur de 84 668 €), du Conseil Général de la Marne (64 000 €) et du Conseil Régional de Champagne-Ardenne (11 476 €). Un très beau chantier attendu de tous les Vitryats.

Le chantier des jeunes au Cimetière du Midi

Grâce à une équipe de jeunes volontaires du quartier du Hamois, une partie du mur extérieur du cimetière du Midi a retrouvé des couleurs depuis mai dernier[1].
Plus qu'un travail de réfection "classique", ce chantier est avant tout éducatif, comme un point de repère pour six jeunes volontaires, âgés entre 17 et 20 ans, qui partagent tous cette "envie de s'en sortir et de travailler ensemble".
Cette initiative a été lancée sous l'impulsion d'Hervé Guillaume, éducateur spécialisé à l'association La Sauvegarde, dans le cadre des missions de prévention spécialisée qui lui sont confiées[2]. En septembre prochain, une autre équipe prendra le relais pour poursuivre ce travail

[1] *Les peintures et le matériel de chantier ont été fournis par les Services techniques municipaux.*
[2] *La Ville a signé avec le Conseil Général de la Marne une convention pour la mise en œuvre des actions de prévention. L'un des objectifs de l'équipe de prévention est de guider les jeunes vers les dispositifs d'insertion et de droits communs.*

On construit

En dépit de la crise économique qui frappe notre pays, et justement à cause d'elle, pour la combattre à notre niveau, l'équipe municipale a initié, avec les bailleurs partenaires de la Ville, un ambitieux programme de requalification du logement dans les quartiers, mais aussi en centre-ville.

- **Le "Parc Marini*" :** les deux anciens immeubles du Foyer Rémois (ex-OPAC de la Marne) rue Jules Guesde et rue de la Trinité ont été démolis début juin pour faire place à des logements de ville avec jardin.

- **Requalification de la place Giraud :**
  - 1er semestre 2011 : début de la requalification de la place.
  - Mi-2012 : aménagement d'un nouvel ensemble urbain comprenant un immeuble de l'Effort Rémois (ascenseurs, parking résidentiel souterrain, commerces et services en RDC) et un aménagement de la place en espaces verts et en stationnement public.

- **Médiathèque "Albert Camus" :**
  Courant 2012 : début des travaux de la nouvelle Médiathèque et du pôle "service public" (police municipale, centre de vidéo-projection et divers services) à l'emplacement de la Gare routière et du parking des Couturières.

- **Construction de nouveaux habitats dès 2012 :**
  A partir de 2012 : construction de logements individuels et d'immeubles de centre-ville par l'Effort Rémois, rues de la Glacière et du Vieux-Port avec de l'accession à la propriété.

* *François 1er fonda Vitry-le-François en 1545, lui donnant son nom et ses armes. La réalisation du nouveau Vitry fut confiée à l'architecte-ingénieur italien Girolamo Marini.*

MEDIATHEQUE : UNE PERSPECTIVE DE L'ESPACE CENTRAL SE DESSINE...

A la fois végétal et aquatique en mémoire du Vieux Port, l'espace central s'ouvrira sur le parc de l'Hôtel de Ville et offrira la vue sur l'ancienne façade du Collège des Garçons. Il sera bordé de bâtiments R+2, dont les RDC seront occupés par des services publics et privés.

Les logements conçus aux normes "basse consommation", conformes aux exigences du développement durable, dotés de parkings en sous-sol et d'ascenseurs, seront soit en accession à la propriété, soit locatifs.

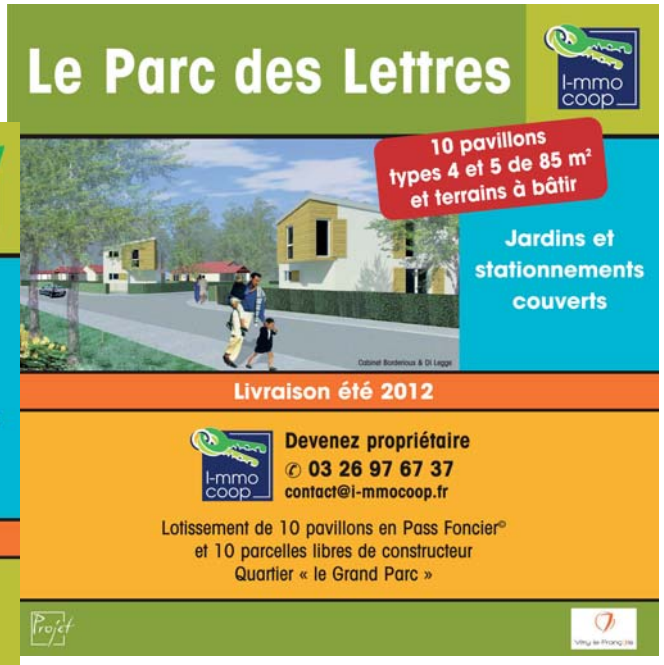
Le Parc des Lettres
I-mmo coop
10 pavillons types 4 et 5 de 85 m² et terrains à bâtir
Jardins et stationnements couverts
Livraison été 2012
I-mmo coop
Devenez propriétaire
03 26 97 67 37
contact@i-mmocoop.fr
Lotissement de 10 pavillons en Pass Foncier©
et 10 parcelles libres de constructeur
Quartier « le Grand Parc »

Attention, suite à une décision nationale, les mesures "d'accession sociale à la propriété" se terminent au 31/12/2010... A vous de jouer !

pour vous

BEAUCOUP DE LOGEMENTS SONT VACANTS, FAUT-IL EN CONSTRUIRE DE NOUVEAUX ?

REPONSE : OUI

Les raisons de cette vacance sont bien connues : logements inadaptés, mal isolés, sans ascenseurs ni parkings intérieurs. Les habitants qui les ont abandonnés sont partis dans les villages autour de Vitry. Un grand nombre d'entre eux aspirent à revenir en centre-ville pour bénéficier de la proximité des commerces et des services. D'autres habitants souhaitent quitter les immeubles verticaux pour s'installer dans des logements individuels, comme locataires, mais aussi comme propriétaires. Tels sont les résultats du diagnostic du "**Programme Local de l'Habitat"** en 2009. Par conséquent, de nouveaux programmes sont nécessaires car, même s'il y a actuellement environ 200 demandes de logements auprès des différents bailleurs, ceux-ci n'arrivent pas à réduire la vacance.

L'offre n'est pas adaptée. Les demandeurs préfèrent soit quitter Vitry, soit attendre des logements plus modernes. Le programme de construction qui se dessine en centre-ville vise à répondre à cette demande.

En plus ce programme qui s'étendra sur cinq ans va être bénéfique à l'emploi puisque plus de 50 personnes, la plupart employées par des entreprises locales du bâtiment, travailleront sur ces différents chantiers. De même, cette offre de nouveaux logements va contribuer à revitaliser les commerces et les services de centre-ville, en accroissant la demande solvable et en rapprochant les consommateurs des points de vente.

LES CONSTRUCTIONS VONT-ELLES NUIRE A L'OFFRE SPORTIVE ?

REPONSE : NON

Les travaux sur l'ancien terrain de sports Jules Ferry commenceront seulement en 2012, ce qui laisse le temps d'associer le monde sportif à la définition des projets.
Pour les sportifs qui s'exercent actuellement sur ce stade, la ville a prévu plusieurs solutions de rechange.
Les sportifs ne seront absolument pas lésés.
D'abord, les jeunes du centre-ville disposeront, dans le secteur des Moignottes (prolongement du port de plaisance), d'un plateau multi-sport entièrement neuf où ils pourront s'exercer au basket, au football et au handball. Ensuite, la municipalité s'est engagée dans un sérieux plan de rénovation du stade municipal Ghiloni et à réhabiliter aussi bien les installations que les pistes et les terrains.

D'autres améliorations seront annoncées bientôt. Dans la période difficile que nous traversons actuellement (les Pouvoirs Publics ont annoncé le gel des concours de l'Etat aux collectivités locales pour les trois prochaines années), il est impératif d'optimiser la gestion de nos équipements et de concentrer nos efforts.
L'efficacité comme la bonne gestion sont à ce prix. Le développement d'une offre sportive adaptée à la taille de notre ville, aussi. Les sportives et les sportifs qui sont des citoyens responsables l'auront compris.

Enfin, il faut le savoir, remettre aux normes l'espace Jules Ferry coûterait 2,4 millions d'euros...

Apprentissage

UN TREMPLIN VERS LE TRAVAIL

A Vitry-le-François comme à l'échelle nationale, de plus en plus de jeunes empruntent la voie de l'apprentissage qui alterne théorie et pratique. Un métier, un diplôme, un salaire : la formule séduit et l'image évolue. C'est le bon moment pour trouver un maître d'apprentissage à la prochaine rentrée !

En Champagne-Ardenne, l'apprentissage concerne plus de 1 750 jeunes de 16-25 ans dont la majorité prépare un CAP ou un BEP et, dans le bassin d'emploi de Vitry-le-François, près de 150 jeunes. L'intérêt de cette filière ? "*Beaucoup ont compris qu'avoir un pied dans l'entreprise, tout en continuant ses études, double les chances de décrocher un emploi : celui que l'on crée en développant sa propre entreprise ou celui que l'on obtient, comme salarié, grâce à la qualification et à la première expérience acquises en cours de formation*", explique Mokhtar Boughari, Directeur de la Mission Locale à Vitry-le-François. "*Sur le bassin d'emploi vitryat, les filières porteuses restent la restauration, les métiers de bouche, plus généralement, les métiers de l'artisanat. Malgré la crise, le secteur du bâtiment reste créateur d'emplois. Et puis, il y a de nouvelles filières d'apprentissage qui se développent très bien comme les métiers liés à l'horticulture et aux espaces verts*", précise Céline Alaime, Conseillère au Pôle Emploi, mise à disposition de la Mission Locale.

Mode d'emploi

Que propose l'apprentissage ?
L'apprentissage alterne théorie et pratique, cours et travail en entreprise. Il permet d'obtenir les qualifications allant du CAP aux diplômes de technicien supérieur ou d'ingénieur.

Qui peut devenir apprenti ?
En règle générale, tous les jeunes âgés de 16 ans à moins de 26 ans. Un apprenti est un salarié qui signe un contrat de travail, avec des droits et des obligations.

Qu'est-ce qu'un contrat d'apprentissage ?
C'est un contrat de travail d'une durée déterminée d'un, deux ou trois ans, qui donne au jeune le statut de salarié et ouvre droit à une rémunération, à une couverture sociale, aux congés payés et à une carte étudiant.

Quelle est la rémunération ?
L'employeur verse une rémunération qui varie en fonction de l'âge et de l'année de formation de l'apprenti. En moyenne : de 25 % du SMIC jusqu'à 17 ans (1ère année) à 76 % de 21 à 25 ans (3e année). Dans le bâtiment, la rémunération a été revalorisée pour attirer plus de jeunes et assurer ainsi la pérennité de la filière.

Comment entrer en apprentissage ?
Deux conditions : trouver un maître d'apprentissage et l'établissement de formation. Les chambres de métiers et de l'artisanat, d'agriculture ou de commerce et d'industrie ou encore les missions locales sont des interlocuteurs pour les entreprises comme pour les jeunes.

BON A SAVOIR !

Des Ateliers "**CV et lettre de motivation**" spécial ALTERNANCE sont organisés par la Mission Locale, le Pôle Emploi, en lien avec l'équipe de La Sauvegarde. N'hésitez pas à prendre contact avec eux pour connaître les dates d'ateliers.

Pass'Apprentissage Entreprise

Vous souhaitez devenir apprenti ? Trouver votre entreprise d'accueil ? Consultez les offres de contrats d'apprentissage des entreprises en Champagne-Ardenne sur le site internet www.passapprentissage.com

Double clic

Vous cherchez un employeur ?
Consultez les offres d'emploi en alternance au Pôle Emploi, en agence ou sur **www.pole-emploi.fr**
Consultez le site régional :
www.passformationentreprise.com

Autres sites d'offres :
www.enalternance.com
www.lapprenti.com
www.alternanceonline.com
www.afpa.fr
www.alternanceemploi.com
www.franceapprentissage.fr

Apprentissage

A VITRY, OÙ LES APPRENTIS TRAVAILLENT-ILS ?

Répartition des apprentis par secteur d'activité*

Total apprentis : 142

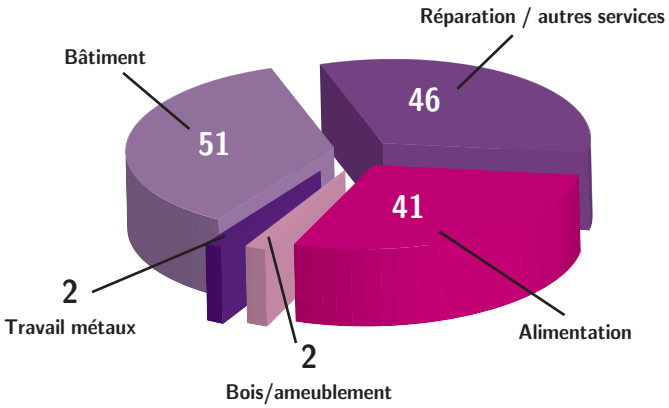

Source : Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Marne

Du côté des employeurs et maîtres d'apprentissage : des avantages fiscaux et sociaux

- **Crédit d'impôt** de 1 600 € par an et par apprenti ; jusqu'à 2 200 € pour un jeune suivi dans le cadre du programme CIVIS.
- **Aide à la formation** : 1 525 € à la fin de l'année scolaire si l'apprenti a moins de 18 ans ; 1 830 € s'il a plus de 18 ans à la date de signature du contrat.
- **Aide à l'embauche** : 915 € versés après les 2 mois de période d'essai.
- Des **exonérations de charges patronales et salariales**.

Portraits

"L'apprentissage ? Il ne faut surtout pas hésiter !"

Vitry-le-François montre l'exemple…

Depuis novembre 2008, Gaëlle Serra et Angélique Battelier travaillent aux Espaces verts de la Communauté de Communes, en contrat d'apprentissage. Toutes deux aspiraient à "sortir de la routine scolaire" pour apprendre un métier et s'intégrer à la vie professionnelle. "*Après ma 3ème, je ne souhaitais pas me lancer dans de longues études*", explique Gaëlle, âgée de 17 ans. "*Je voulais commencer en bas de l'échelle et me rendre compte de ce qu'est concrètement le travail. Mais je ne compte pas m'arrêter là : après mon CAP et mon Bac pro, je poursuivrais en BTS et envisage d'intégrer une école d'ingénieurs ou d'architecture*", poursuit-elle. Pour Angélique, qui a 22 ans, cette formation de deux ans lui a donné un vrai métier et aussi "*l'acquisition d'un savoir-être, l'apprentissage de l'autonomie, du respect des horaires de travail, la gestion d'un salaire. L'apprentissage, il ne faut surtout pas hésiter !*"

CONTACTS

La Mission Locale L'Etoile et Pôle emploi
Espace Mendès France • 18, rue Marabais à Vitry-le-François
Tel : 03 26 72 10 79 • Email : milovitry@wanadoo.fr
www.missionslocales-champagneardenne.com

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Marne
68, Boulevard Lundy à Reims. Service apprentissage :
Madame FERESINI au 03 26 40 20 63
Madame ADRIANT 03 26 40 20 89.

Trouver un CFA dans la région :
www.formationchampagneardenne.org

Connaître les manifestations sur l'alternance et l'apprentissage : www.espacesmetiers-champagneardenne.org

Conseil Régional de Champagne-Ardenne
5, rue de Jéricho à Châlons-en-Champagne • Tél : 03 26 70 31 31 Direction des lycées et de l'apprentissage.

La Région participe aux frais de transport, d'hébergement et de restauration des apprentis. www.cr-champagne-ardenne.fr
www.espacesmetiers-champagneardenne.org

Consultez le Guide de L'apprentissage en Champagne-Ardenne, co-réalisé par l'ARIFOR et l'ONISEP.

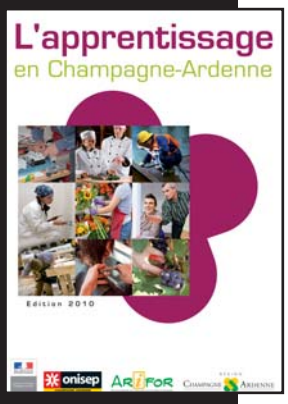

ARIFOR, Action Régionale pour l'Information sur la Formation et l'Orientation
79, avenue de Ste Ménéhould
à Châlons-en-Champagne
Tél : 03 26 21 73 36
www.arifor.fr
www.apprentissage.gouv.fr

EN 1940 À VITRY-LE-FRANÇOIS...

1940-2010...

Il y a 70 ans, la ville de Vitry-le-François était durement éprouvée par les destructions du 10 mai au 13 juin 1940. Vitry-le-François entrait de plein pied dans la deuxième Guerre Mondiale.
Suite à ces deux bombardements, la ville a été détruite à 93 % et la majeure partie de son patrimoine historique disparaissait sous le fracas des bombes.

Retour historique sur ces événements dramatiques qui conduiront à conserver la trame carrée de notre ville comme élément le plus marquant nous reliant à nos origines.

Dès la déclaration de guerre du 3 septembre 1939, Vitry-le-François devient, comme pendant la première guerre mondiale, un important centre de regroupement pour la Croix-Rouge Française. Les malades de l'hôpital (rue de l'Arquebuse) sont évacués vers Thiéblemont.

Les élèves du collège de Jeunes filles de la rue de Vaux (aujourd'hui disparue) suivent leurs cours au collège de garçons (place Royer-Collard). Le bâtiment ainsi libéré devient hôpital de la Croix-Rouge.
Quant au Pensionnat de la rue des Dames, il est transformé en hôpital militaire.

Le **vendredi 10 mai 1940**, la guerre se ressent à Vitry-le-François : défilé de troupes, longues processions de réfugiés belges, luxembourgeois, ardennais qui traversent la ville. La ligne de chemin de fer du Désert est bombardée sans faire trop de dégâts.

Le **samedi 11** au matin, bombardement sur l'usine Lamort. Les bombes tombent à côté, d'autres sur Frignicourt.

Le **dimanche 12**, jour de Pentecôte, a lieu un raid de reconnaissance. La DCA n'est pas loin, on l'entend jour et nuit.

Le **jeudi 16 mai**, vers 15h30, c'est l'alerte. Des bombes incendiaires tombent sur la rue de Frignicourt (aujourd'hui la rue Aristide-Briand). Le feu se déclare. Un grand vent répand très vite les flammes vers le quartier Saint-Germain et la rue du Pont. Ce sera la destruction totale du théâtre et de la sous-préfecture (3 rue du petit-Denier). Les sinistrés ne possèdent plus rien. Les soldats du Génie, encore présents, viennent au secours de la population.

Dimanche 19 mai, nouvelle alerte : bombardement intense de l'avenue de la gare (avenue du Colonel Henri-Moll), de l'avenue de la République, de la gare : la malterie flambe.

Gérald GAILLET,
Président
du comité cantonal
du Souvenir Français
de Vitry-le-François

Expo

En mémoire de ces événements marquants, une très belle exposition photographique est ouverte à l'Hôtel de Ville **depuis le 18 juin**.

Histoire

Le lendemain **jeudi 13 juin**, le reste de la ville est détruit par une avalanche d'obus incendiaires tirés par les chars de l'artillerie allemande. Seuls quelques rares édifices sont encore debout : l'Hôtel de Ville, la Caisse d'Epargne, la Poste.

Dimanche 26 mai : nouveau gros bombardement l'après-midi sur le canal, la rue Saint-Abdon, le faubourg de Vitry-le-Brûlé…

La collégiale a été touchée, ses vitraux ont été soufflés, une partie de sa toiture s'est effondrée et les cloches gisent sur le sol…
On notera que la destruction de l'Hôtel de Ville remonte aux bombardements de 1944.

Le **mercredi 12 juin**, Lucien Prud'homme, Maire de Vitry-le-François, reçoit l'ordre d'évacuer la population.
Le tambour de ville passe dans les rues pour informer les habitants. C'est l'exode pour les vitryats : en auto, en vélo, à pied et en bateau par le canal…

Après cette tragédie, Vitry-le-François rebondit avec la construction de 1.200 baraquements en bois et en briques : place d'Armes, quai Saint-Germain, place Maucourt, boulevard François 1er et boulevard Carnot. C'est là que seront regroupés une grande partie des commerçants.
D'autres baraquements seront installés au camp des permissionnaires (Rome Saint-Charles), cité de la faïencerie, cité du dépôt des chemins de fer, foyer Chastelain (Jouette), cité des Couturières (rue du Vieux-Port), cité des minimes, champ de manœuvres (Haute- Borne), et les Wassues.

Plusieurs victimes civiles seront à déplorer lors du bombardement de 1940.

** 64 militaires, dont des soldats originaires d'Afrique Noire et d'Afrique du Nord, Morts pour la France à Vitry-le-François, sont inhumés à la nécropole nationale, rue du Souvenir Français. Un hommage leur a été rendu le 27 juin dernier. Une conférence de Rachid Bouamara sur les anciens combattants d'Afrique et du Maghreb, auteur du livre "Le silence installé" était proposée à l'Espace Paul-Bert.*

Lors de la soirée-témoignage organisée par la mairie à l'Hôtel de Ville le 18 juin dernier, Monique Coulmy, Pierre Ihuel, Guy Vieilhomme, Jean et Geneviève Bontemps, Yvan Broussard et Gisèle Probst, nous ont remémoré avec beaucoup d'émotions leurs précieux témoignages. Agés entre 5 et 15 ans à l'époque, ils se souviennent des premiers bombardements et de Vitry en flammes.

La soirée s'est achevée avec la remise d'un diplôme aux collégiens lauréats du concours de la résistance et de la déportation, en présence de Jean-Pierre Bouquet, du Sous-préfet Raymond Floc'h ainsi que de Gisèle Probst. Bravo aux lauréats : Corentin Lochon, Pauline Couffignal et Chloé Cherrier, du collège du Vieux-Port.

La télévision tout numérique arrive !

Plus que quelques semaines avant le passage à la télé tout numérique : êtes-vous prêt ?

Le passage à la télévision numérique consiste en l'arrêt de la diffusion hertzienne analogique des chaines historiques reues par l'antenne râteau (TFI, France 2, France 3, France 5/Arte et M6) et son remplacement par la télévision numérique terrestre (TNT).

Equipez-vous impérativement pour le passage à la télé tout numérique **avant le 28 septembre.**

Prêt pour le tout numérique
Pour en savoir plus :
www.tousaunumerique.fr
ou 0 970 818 818 (prix d'un appel local)
0 970 818 818
(prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h)
www.tousaunumerique.fr
tous au numérique !

Mise au point...

Dérisoire

Monsieur Biard devrait garder une trace de ses propres interventions. Un jour, lui et son groupe votent l'implantation de la nouvelle Médiathèque boulevard de la Glacière, quelques temps après, il se ravise et réclame qu'elle soit déménagée place Giraud.

Monsieur Biard gagnerait à avoir plus de suite dans les idées. Du temps où il était maire, il se plaignait de la diminution de la population vitryate, aujourd'hui il s'étonne qu'on veuille retenir les habitants en leur offrant de meilleurs logements.

Monsieur Biard est fâché avec le dialogue. Pour lui, communiquer, expliquer, se concerter avec les habitants, c'est mal. Il est vrai qu'à son époque, tout se décidait dans le secret de son cabinet. Résultat, son équipe municipale a explosé en plein vol et il s'est retrouvé quasiment sans amis.

Depuis 2008, l'action engagée par la majorité municipale vise à relancer Vitry-le-François. Sur le plan économique, sur le plan de l'urbanisme, sur le plan des services. Cette action commence à porter ses fruits. On comprend qu'il soit énervé, mais toutes les gesticulations du monde n'empêcheront pas Vitry-le-François d'avancer.

Ne nous laissons pas abuser. Toutes ces provocations sont d'un caractère dérisoire par rapport au travail réalisé par l'équipe municipale.

Les élus de la majorité municipale